
Présidence : Lettonie

688ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 18 juillet 2012

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 12 h 20

2. Président : Ambassadeur G. Apals

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Forum, souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur R. Lüdeking.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Questions relatives au respect des engagements en ce qui concerne l'échange annuel d'informations militaires : Fédération de Russie, Président

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

a) *Allocution de l'Ambassadeur A. Hovakimian, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République d'Arménie* : Président, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République d'Arménie, Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/98/12), Fédération de Russie, Turquie, Azerbaïdjan, Irlande, États-Unis d'Amérique

b) *Exposé sur les perspectives européennes de sécurité, par le général de division M. O. Schissler, Directeur, Plans et politiques, Siège du Commandement européen des forces armées américaines* : Président, général

de division M. Schissler (FSC.DEL/100/12 OSCE+), Royaume-Uni (annexe),
France, Fédération de Russie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Exposé sur le programme de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles en Serbie* : Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie)
- b) *Point de la situation présenté par le Président du Groupe des communications de l'OSCE* : Représentant du Centre de prévention des conflits, Président
- c) *Projet relatif à l'élimination des stocks de mélange en Ukraine orientale* : Représentant du Centre de prévention des conflits, Ukraine
- d) *Annonce de problèmes techniques temporaires affectant le fonctionnement du segment national du réseau de communications de l'OSCE (FSC.EMI/384/12 Restr.)* : Biélorussie
- e) *Questions de protocole* : Hongrie, Président, France, Danemark

4. Prochaine séance :

Mercredi 25 juillet 2012 à 10 heures, Neuer Saal

688ème séance plénière

FSC Journal No 694, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Merci, Monsieur le Président.

Général, je vous remercie de votre exposé. Pour un militaire comme moi, qui a servi pendant 11 ans dans le nord de l'Allemagne, les changements que vous décrivez sont effectivement intéressants.

Monsieur le Président,

La transparence et la confiance en matière militaire sont au cœur de l'action du FCS ; elles découlent pour une part d'une attitude ouverte et volontariste dans la révélation de nos structures militaires, actuelles et futures.

Pour rester appropriées, les forces armées doivent être prêtes à s'adapter à l'environnement stratégique et à la réalité économique. Il s'agit là souvent d'un processus évolutif par nature, mais parfois une transformation plus fondamentale est nécessaire. Cela m'amène à compléter l'exposé du général Schissler par un bref résumé d'une annonce faite récemment au sujet d'un processus parallèle concernant l'armée britannique.

Les États participants se souviendront peut-être d'une déclaration faite par le Royaume-Uni à la 625ème séance du FCS en octobre 2010 à propos de l'Examen stratégique des questions de défense et de sécurité (SDSR) effectué par le Gouvernement. Ses principales incidences pour la marine et l'armée de l'air ont été annoncées à l'époque, mais les changements concernant l'armée de terre se sont effectués en deux étapes ; la seconde étape, plus profonde, a été rendue publique le 5 juillet 2012. En résumé, elle prévoit ce qui suit :

- Nouvelle réduction des effectifs de l'armée de terre régulière pour les ramener à 82 000 hommes, jointe à une augmentation correspondante de la réserve qui passera à 30 000 hommes – soit au total 112 000 hommes entraînés ;
- Modification de structure prévoyant trois types de forces :
 - a) Forces de réaction : celles-ci comprennent trois brigades d'infanterie blindée et une brigade d'assaut aérien, plus des éléments de soutien et de commandement ;

- b) Forces adaptables : celles-ci se composent d'un pool de forces régulières et de forces de réserve articulées autour de sept brigades d'infanterie, plus des éléments de soutien et de commandement ;
 - c) Autres forces : celles-ci consistent en des formations d'appui technique et de soutien logistique au combat auxquelles il pourra être fait appel pour appuyer à la fois les forces de réaction et les forces adaptables ;
- D'ici 2020, ces forces seront stationnées essentiellement au Royaume-Uni ;
 - Nos dépenses de défense resteront supérieures à 2 % du PIB ;
 - La composition, l'organisation, et le concept d'opérations de l'armée britannique 2020 représentent le changement le plus important qui y a été apporté depuis 50 ans et constituent une réelle transformation qui s'étalera sur huit ans. L'objectif est cependant qu'elle reste véritablement une force adaptable et déployable à l'avenir.

Monsieur le Président,

Je vous présente ce bref aperçu des changements qui attendent l'armée britannique, peu après leur annonce, à titre de nouvelle mesure modeste de transparence. Je me dois toutefois de faire observer aussi qu'en raison de cette nouvelle structure nous devons apporter des changements à la façon dont nous faisons rapport sur les forces armées et en rendons compte dans le cadre des régimes existants de maîtrise des armements et de MDCS. À mesure que cette transition physique et structurelle approfondie s'effectuera, nous devons adapter parallèlement nos activités en matière de maîtrise des armements et de MDCS tout en veillant à ce qu'elles restent pleinement conformes à nos obligations. Et, malgré l'ampleur du défi qui l'attend, le Royaume-Uni s'efforcera de jouer un rôle actif dans la modernisation et l'amélioration du Document de Vienne 2011 au sein du présent Forum. Nous engageons naturellement tous les États participants à faire de même.

Monsieur le Président,

Je n'ai donné aujourd'hui que quelques détails sur l'Armée 2020, mais je me ferai un plaisir de fournir de plus amples informations aux délégations intéressées. Je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.